

Compte rendu du conseil municipal du 24 mars 2016, sous la présidence de G. KELLE, Maire  
Absents excusés : Marie MEREL – Fabrice LEROUX.

### **Compte administratif et compte de gestion 2015**

Hors la présence du Maire et sous la présidence de Michel THOMAS, les conseillers municipaux, à l'unanimité :

1°) donnent acte au Maire Gérard KELLE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		47.995.41		10.715.27		58.710.68
Opérations de l'exercice	363.916.43	401.525.42	86.872.17	41.735.11	450.788.60	443.260.53
totaux	363.916.43	449.520.83	86.872.17	52.450.38	450.788.60	501.971.21
Résultat de clôture		85.604.40	34.421.79			51.182.61

2°) constatent la sincérité des écritures administratives et leur conformité avec celles du compte de gestion 2015 dressé par le comptable public.

3°) décident d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

- au compte 002 (recettes DE FONCTIONNEMENT) excédent de fonctionnement 51.182.61
- au compte 1068 (recettes d'INVESTISSEMENT) excédent de fonction/capitalisé 34.421.79  
(pour couvrir le déficit d'investissement).

### **Taux des impôts locaux 2016.**

Au regard du résultat financier 2015 et après discussion les conseillers municipaux se prononcent pour la reconduction en 2016 des taux d'imposition votés en 2015, soit :

- Taxe d'habitation 11.28%
- Taxe foncière (propr. bâties) 8.73%
- Taxe foncière (prop. non bâties) 28.62%
- CFE 17.16%.

### **Subventions :**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, après avoir examiné le bilan financier ou le rapport moral présentés par les demandeurs, octroie pour l'année 2016 :

- une subvention de 150,00€ à l'association ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DU SANON.
- une subvention de 50,00€ à l'organisme « LA PREVENTION ROUTIERE ».

### **Convention VNF // COMMUNE,**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Gérard KELLE, Maire, à représenter la commune et à signer la convention de mise en superposition d'affectations du domaine public fluvial pour la mise en œuvre et la gestion d'un itinéraire cyclable sur la commune de Réchicourt le Château, à conclure avec Voies Navigables de France.

### **Visuels Voisins Vigilants.**

Suite à l'abonnement de la commune à la plateforme « Voisins Vigilants », il est demandé de choisir le modèle du panneau de signalisation.

Le conseil municipal choisit le modèle personnalisé avec nom et blason de la commune et mention :  
**réseau de voisinage connecté avec les forces de l'ordre.**

8 panneaux de ce modèle vont être commandés.



### **Divers :**

Chasse aux œufs : après-midi festif qui se déroule à l'arboretum samedi 26.03 de 14 h à 16 h. avec le concours des conseillers municipaux et des membres de l'Association Sportive.

### **Editer prochainement un FLASH INFOS (aux alentours du 15.04).**

Noter et expliquer : La « pause fiscale » en 2016, la situation financière de la commune.

Rendre compte des actions des élus faites pour réaliser des économies budgétaires.

Informers : plateforme « Voisins Vigilants » ; réunion publique en mai.